



TERR'INFOS

Journal d'information de la commune de Terres de Bord

SOMMAIRE

Édito

Atelier couture / Compteur Présédys

Bilan sorties nature

Point sur l'urbanisme

Formation du personnel

Inondations

Lectures à TDB

Spectacles de Noël des écoles

Ateliers Repas Part'Âge / Colis de Noël

10e Soirée Jeux

La Sénégazelle

UNRPA

Calendrier prévisionnel des fêtes et animations

Bilan de l'état civil 2022

Les trésors de Terres de Bord

Expression de l'opposition

Retrait / Gonflement Argileux

2023 commence avec une nouvelle crise, sociale et économique.

Les augmentations pleuvent et chacun est impacté, particulier comme commune. Malgré tout ne sombrons pas dans le pessimisme. En 2022 nous avons dégagé un excédent de fonctionnement de plus de 120 000 € qui va nous permettre d'amortir le choc énergétique et d'accompagner ceux qui en auront besoin.



Certes nous ferons moins que les années précédentes puisque les hausses de tarifs s'accumulent : 125 % ou 20 000 € pour le seul chauffage de l'école, 5% pour la masse salariale, 50 % pour l'éclairage public, 15% pour l'électricité des bâtiments, 6,1 % pour les services de secours etc..., etc...

L'état a annoncé des aides pour les petites communes mais tout cela reste nébuleux et nous manquons de lisibilité en ce début d'année. Je ne doute pas que les services de l'état vont nous apporter tous les éléments dans les semaines qui viennent. Alors avançons mais avançons prudemment. Cette année encore nous n'augmenterons pas les taux communaux d'imposition sur le foncier pour ne pas ajouter plus de difficultés en cette période d'inflation importante. Nous allons donc faire avec ce que nous avons...

Si tous les arbitrages ne sont pas encore rendus, nous pouvons toutefois vous annoncer quelques réalisations.

Nous allons amener l'eau dans l'église de Montaure. Les bénévoles qui viennent faire l'entretien n'auront plus à venir avec des bidons qu'ils apportent de chez eux.

Toutes les lanternes de la rue de la mairie à Tostes vont être changées pour passer en LED.

Le projet de café de Tostes devrait voir ses premiers travaux. Pour mémoire il s'agit de créer un lieu de vie café, restauration, point presse, poste, relais colis, épicerie de dépannage, pain, etc... Nous avons passé une convention avec l'association 1000 cafés qui prendra en charge tout le fonctionnement.

Nous solliciterons l'installation d'un radar sur la D313 dans la traversée de la Vallée.

La mare de Tostes sera entièrement curée et réaménagée à l'automne. Le projet sera auparavant soumis aux riverains.

Nous avancerons sur le projet de l'école/centre de loisirs en concertation avec l'agglomération.

Nous installerons un city stade en lieu et place de l'actuel cours de tennis. Avec la proximité des jeux olympiques le moment est opportun pour obtenir des subventions.

Enfin, nous serons à l'écoute des commissions ouvertes pour réaliser des aménagements ou actions proposés, dans la limite d'un budget contraint.

Vous le voyez, malgré un contexte difficile, nous poursuivons et si tout cela est possible c'est grâce à l'engagement sans faille des élus, leur investissement quotidien, grâce au personnel qui travaille sans relâche, en concertation avec nous, pour mettre en œuvre notre projet.

INFOS PRATIQUES

ASTREINTE

Nous rappelons le numéro d'astreinte à joindre en **cas de grande urgence** et en dehors des heures d'ouverture de la mairie :

06 13 63 04 69

Un élu vous répondra ou vous rappellera le plus vite possible. Si vous laissez un message à ce numéro, n'oubliez pas d'indiquer vos coordonnées.

PERMANENCES LE SAMEDI MATIN

La mairie de Terres de Bord est ouverte le **samedi matin de 10h00 à midi**. Ce sont des élus qui vous y accueillent chaque samedi.

ATELIER COUTURE

Dans le cadre de la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets, un atelier Couture était organisé à la salle des fêtes de Tostes le dimanche 27 novembre 2022.



Près de 15 couturières ont pu échanger leurs techniques et autres astuces. Cette rencontre fut tellement

enrichissante qu'il a été décidé de réunir ce groupe une fois par mois!

Si vous souhaitez y participer, même ponctuellement, envoyez vos coordonnées à mairieterresdebord@orange.fr ou au 02.32.50.63.19



PRÉSÉDYS

Au 1er février 2023, **22 kg** d'**instruments usagés** ont été déposés dans les boîtes de recyclage à votre disposition à la Mairie et aux écoles de La Vallée et de Montaure

Nous vous rappelons que les tubes de colles ne sont pas recyclés!

Pour plus d'informations, contactez **claire.baglan@terresdebord.fr**.



TRAVAUX À L'ÉGLISE DE MONTAURE

Des travaux d'arrivée d'eau ont commencé à l'église de Montaure. Ces travaux permettront de faciliter l'entretien futur de notre église.

BILAN SORTIES NATURE

Au cours de cette année 2022, **41 habitants et habitantes** ont eu la chance de découvrir la vie sauvage de notre commune aux côtés de Johanna, animatrice de Biodiversit'Up, de la forêt de Bord jusqu'aux plaines de Tostes en passant par La Ravine et les alentours du château de Montaure.

« Une matinée très agréable et instructive, pendant laquelle nous avons fait une pause pour prendre le temps d'observer ce qui nous entoure et que nous ne voyons pas, ces petits signes de

présence des animaux petits et grands qui habitent et font vivre notre belle forêt de Bord, ces animaux qui nous observent sans que nous y prêtions attention. Un fragile équilibre qu'il nous appartient de ne pas mettre en péril par nos activités humaines. Merci pour cette belle initiative » Sandrine

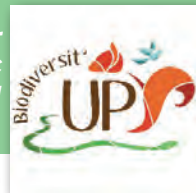
« Ne pas déranger la nature » Franck

« Aller à la recherche des traces d'animaux sauvages, c'est découvrir la richesse de la faune et flore de notre environnement

proche ; mais c'est aussi, profiter pleinement de la vie de notre village, avec sa mosaïque de milieux naturels que sont les champs, la forêt, les ravines et la campagne qui nous entourent. Bravo et merci pour ces sorties ludiques et très pédagogiques qui intéressent toutes les générations et ont permis de faire connaître la biodiversité autour de nous »

Monique

« Se réapproprier notre territoire avec le point de vue de la vie sauvage » Cyrille



DU CÔTÉ DE L'URBANISME

La municipalité a à cœur de préserver le caractère rural de notre commune. Dans le cadre de la modification n°2 des plans locaux d'urbanisme intercommunaux (PLUiH et PLUi valant SCoT), il est prévu d'intégrer



les études et réflexions menées par le groupe de travail sur les clôtures.

Cette modification permettra de préciser le règlement de clôtures au travers d'exemples écrits et de plan

pour les zones d'applicabilité. L'Agglomération s'est engagée à fournir des supports de communication, qui manquaient cruellement lors de la mise en œuvre de la première version approuvée fin 2019.

La modification n°2 intégrera un nuancier pour les couleurs à appliquer aux maçonneries lors des constructions.

Ces éléments qui interviendront à la fin du premier semestre 2023 seront des aides pour tout signataire ayant un projet sur notre territoire.

PART COMMUNALE DE LA TAXE D'AMÉNAGEMENT

La délibération prise en conseil municipal le 03 octobre 2022 sur le relèvement de la part communale de la Taxe d'Aménagement de 3,5% à 5% sera applicable à partir du **1er janvier 2024**.

De plus, la délibération du 11 septembre 2018 s'applique toujours : les surfaces des **abris de jardin** soumis à déclaration préalable sont exonérées de la part communale de la TA.

FORMATION DU PERSONNEL

Durant l'année 2022, le personnel de la commune a suivi une formation SST (sauveteur, secouriste du travail), indispensable et nécessaire.

Cette formation a pour objectif d'apprendre aux agents (techniques, administratifs et école) les gestes de premiers secours et la conduite à tenir en attendant l'arrivée des secours.

Cette formation permet aussi aux agents d'être capable de pourvoir évaluer et réaliser une protection adaptée sur son lieu de travail.

INONDATIONS

Les eaux qui stagnaient au croisement de la rue de la Libération et de la rue des Forrières à Montaure sont un lointain souvenir. Ces eaux sont collectées puis envoyées dans la mare. Un trop plein a été



installé et les eaux sont ensuite dirigées vers un réservoir pour s'y infiltrer. La commune a acheté les terrains et l'Agglomération Seine-Eure a réalisé les travaux.

SPECTACLES DE NOËL DES ÉCOLES

Toutes les classes de maternelles et les CP se sont rendues à la salle Philippe Torretton de St Pierre lès Elbeuf le 5 décembre pour y voir le spectacle de marionnettes intitulé « du Balai » de la compagnie la Bobèche.

Les plus grands (CE et CM), quant à eux, ont du attendre le 5 janvier pour aller voir le spectacle « Cabane », chorégraphie de Lionel Bègue au théâtre de l' Arsenal à Val De Reuil. Les transports et les spectacles ont été choisis, réservés et offerts par la municipalité. Tous les enfants de l'école de la Vallée ont également bénéficié de ces spectacles.



ATELIERS REPAS PART'ÂGE

Les ateliers repas organisés tout au long de l'automne par le CCAS et l'association Repas Part'âge pour nos habitants de 65 ans et plus ont eu un franc succès, et les participants en redemandent !

Manger simplement et sainement les repas préparés ensemble étaient le but de ces journées.

Des moments de rencontre conviviaux autour du plaisir de la table, entre apprentissage, conseils, échanges d'idées de repas et aussi d'anecdotes.



Une pensée spéciale pour François Autechaud qui avait participé au premier atelier.

Nous attendons avec impatience de savoir si l'association pourra reconduire ses actions en 2023 !

COLIS DE NOËL

La distribution du colis de Noël a eu lieu pour nos aînés le 17 décembre dernier.

Malgré un report indépendant de notre volonté, c'est un joli moment autour d'une collation avec vin chaud et autres boissons chaudes qui a pu être proposé.

10^E SOIRÉE JEUX

L'association des Parents d'élèves de Montaure a organisé sa 10^e soirée jeux le 19 novembre. Cette journée de convivialité permet aux parents de rencontrer tout en s'amusant.



Toutes les actions de l'APE permettent de récolter des fonds pour des sorties ou activités pour les enfants de l'école de Montaure.

Fête et animation - le Calendrier AVRIL

- **Dimanche 2 avril** : un déjeuner-spectacle organisé et offert par le CCAS de la commune pour nos aînés à la salle des fêtes de Montaure.
- **Samedi 8 avril** : chasse aux œufs organisé par l'association Terres de Fêtes dans le parc du Prieuré.
- **Week-end du 29/30 avril** : foire à tout organisée par le comité des fêtes de Montaure aura lieu à la salle des fêtes de Montaure.

MAI

- **Week-end du 6/7 Mai** : marché de printemps organisé par la source des savoirs aura lieu à la salle des fêtes de Montaure.
- **Dimanche 14 mai** : « Terres de bord à vélo » (cf affiche dans le bulletin) organisé par la municipalité près de la salle des fêtes de Tostes.



LES COU'Z'INES ONT COURU LA SÉNÉGAZELLE

L'association des cou'z'ines constituée de trois coureuses ont couru la Sénégalle du 18 au 26 février. Il s'agit de cinq courses à pied dont les lignes d'arrivée se situent dans des écoles au Sénégal. Les cou'z'ines devaient donc trouver 40 kilo de fournitures scolaires, chacune, pour les distribuer aux enfants Sénégalais.

Le centre aéré de la ruche leur a proposé un partenariat. Une des coureuses est venue voir les enfants au centre pour leur parler du projet et retournera les voir après le voyage pour expliquer la vie des enfants sénégalais. En échange, les enfants du centre ont confectionné des troussees et des dessins pour les enfants sénégalais.



LECTURES A TERRES DE BORD

L'association « Lire et faire lire » recherche

des bénévoles pour venir lire un livre une fois par semaine au sein d'une classe de l'école de Montaure, mais aussi pour les tout-petits du relai des assistantes maternelles.

Contactez Claudine Heurtaux au 06 86 27 86 43 ou Monique Hauduc au 06 28 33 89 33.

Nous vous rappelons que la **bibliothèque Tostes'M Lire est ouverte tous les lundis de 17h30 à 19h** derrière l'ancienne mairie de Tostes.

TERRES DE BORD À VÉLO !

PUCES VÉLO, BALADES & ATELIER DIAGNOSTIC/ENTRETIEN

Dimanche 14 mai 2023
10h-17h30
Salle des fêtes de Tostes

RESTAURATION & BUVETTE SUR PLACE
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS SUR TERRESDEBORD.FR OU AU 02.32.50.63.19

UNRPA

L'UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées) a élu son nouveau bureau et souhaite accueillir les retraités anciens et nouveaux pour partager des

moments conviviaux.

Prendre contact avec son nouveau président :

François Deshayes
06 24 42 19 21

SEPTEMBRE/OCTOBRE

• **Week-end du 30 sept/1er octobre** : Repas champêtre organisée par le comité des fêtes de Montaure aura lieu à la salle des fêtes de Montaure.

• **Dimanche 8 octobre** : « Gastronomie en fête » organisé par l'association « Terres de Fêtes » aura lieu dans le parc du Prieuré.

NOVEMBRE/DÉCEMBRE

• **Week-end du 18/19 novembre** : Soirée jeux organisée par l'association des parents d'élèves de Montaure aura lieu à la salle des fêtes de Montaure.

• **Week-end du 25/26 novembre** : Marché de Noël organisé par la source des savoirs aura lieu à la salle des fêtes de Montaure

• **Dimanche 10 décembre** : Marché de Noël organisé par l'association Terres de Fêtes aura lieu à la salle des fêtes de Montaure.

**ÉTAT CIVIL
DÉCÈS**

LAGNEL veuve ANNE
Micheline
VOELTZEL Claude
DUBOC Jean-Luc
LEBLOND Jacky
HAUVEL Ludovic
MARTIN Margaux
MOUCHARD Aurélien
DOUCIN Jean
AUTECHAUD François
MARTIN Marcel
ROULE épouse DUBOSC
Françoise

MARIAGES

GILBERT Kevin et SAUSSAYE
Lola
DAVID Matthieu et LEMAN
Clémence
COUVELARD Daniele et
PARTIE Jean-
François
GAMBIER William et PALLU
Mathilde
GAUTIER Antoine et
FANTAZIA Vanessa
HEURTAUX Anne-Sophie et
EINIS Grégor
RACINE Valérie et VAN
MESSEM Cédric
BEUZELIN Hélène et
MAUREL Matthieu
MAILLARD Geoffrey et
RODRIGUEZ Anaïs
DELABARRE Mathieu et
RONDEL Cécile
CLERC Elodie et EBRAN
Pierre
BESNARD Romain et
LAPERSONNE Pauline

NAISSANCES

BUFFET Samaël
VANDYCK GOMIS Chelsea
PLESSY Sasha
LECUYER Séréna
DUPUIS
Emma
DANANA Zayan
BOUFIR
Mayssân
BLOCH Raphaël
HEDOUIN Charlotte
GALLAIS Livio
LEGUILLON HAGNERE Zola
BASSIERE Lowen
BUIGNET Nathan
THOMAS
Léonie
ALLARD FAYOLLE Lily



**ARMAND LAUNAY
S'INVITE AUX VŒUX DU
MAIRE**

Lors de la cérémonie des vœux 2023, Armand Launay, originaire de Terres de Bord et enseignant à Mayotte, a présenté, à travers une vidéo, son dernier ouvrage consacré à notre commune : **"Les Trésors de Terres de Bord"**.

Douze chapitres sur Terres de Bord, son patrimoine, son histoire, ses trésors humains...

Cet ouvrage est offert à chaque famille de la commune et mis à disposition à l'accueil de la mairie pour les habitants qui étaient absents à la cérémonie des vœux. Chaque nouvel habitant se verra également proposé ce bel ouvrage. **Bonne lecture !**

**L'OPPOSITION S'EXPRIME :
MISE AU POINT**

Dans un cadre vide du précédent bulletin municipal vous avez pu lire : l'opposition n'a pas souhaité s'exprimer.

Ne vous y trompez pas ! Nous nous exprimons !

D'abord, en conseil municipal par nos interventions doublées de propositions lors des débats et ensuite, dans nos lettres que nous éditons avec nos propres deniers.

Mais aussi au travers des questions écrites que nous communiquons au maire avant chaque conseil municipal.

Ces questions écrites et leurs réponses orales ne sont plus inscrites ni dans les comptes-rendus affichés ni dans les procès-verbaux.

Silence ! Le voile tombe ! La transparence n'est plus...

Maryannick Deshayes, Thierry Lecomte, M-Claude Sassine, Hubert de la Haye



**PHÉNOMÈNE DE RETRAIT /
GONFLEMENT ARGILEUX**

Les terrains argileux superficiels peuvent voir leur volume varier à la suite d'une modification de leur teneur en eau, en lien avec les conditions météorologiques.

Ils se « rétractent » lors des périodes de sécheresse (phénomène de « retrait ») et gonflent aurement des pluies lorsqu'ils sont de nouveau hydratés (phénomène de « gonflement »).

Ces variations sont lentes, mais elles peuvent atteindre une

amplitude assez importante pour endommager les bâtiments localisés sur ces terrains.

Vous avez constaté des dommages (fissures, affaissement...) sur vos biens immobiliers à la suite de la sécheresse de l'été 2022 ?

La municipalité va entreprendre des démarches auprès des services de l'Etat pour obtenir la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle.

Si vous êtes concernés, vous devez :

- Transmettre à la mairie un courrier explicatif mentionnant

tous les désordres constatés et y joindre des photos.

- Déclarer votre sinistre auprès de votre compagnie d'assurance au plus tôt.

Le dossier est à transmettre en mairie ou par mail à **mairieterresdebord@orange.fr**

